

## **LA DATE LIMITE DES MISES EN CANDIDATURE POUR LE PRIX JEUNESSE APPROCHE**

Les résidents de la Saskatchewan ont jusqu'au 30 janvier pour nommer des candidats au Prix Jeunesse de la Saskatchewan.

Si vous connaissez une jeune personne exceptionnelle qui mérite d'être reconnue pour ses réalisations personnelles ou ses contributions à sa collectivité, vous pouvez présenter sa candidature au Prix Jeunesse de la Saskatchewan.

Tout citoyen de la Saskatchewan âgé de 15 à 24 ans peut être mis en candidature. Les mises en candidature à titre posthume ne sont pas acceptées. Les mises en candidature devraient reconnaître des réalisations ou des projets effectués au cours de l'année précédant la nomination.

Les candidats sont recommandés suivant un large éventail de réalisations et de projets, y compris le leadership, le bénévolat, l'innovation, les réalisations artistiques ou culturelles, l'excellence scolaire, les sports et autres réalisations personnelles.

Les candidatures sont évaluées par un comité indépendant composé de membres du Conseil consultatif des distinctions honorifiques de la Saskatchewan et de représentants jeunesse.

Pour obtenir un formulaire de mise en candidature ou de plus amples renseignements au sujet du Prix Jeunesse de la Saskatchewan, composez sans frais le 1-877-427-5505 ou visitez le site Web [www.ops.gov.sk.ca](http://www.ops.gov.sk.ca).

-30-

Renseignements :  
Nicole Fellingner  
Communications, Bureau du secrétaire provincial  
Regina  
Téléphone : 306-787-1370  
Courriel : [nicole.fellinger@gov.sk.ca](mailto:nicole.fellinger@gov.sk.ca)